



# Programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif



## Xavier Magnin

Maire en 2020-2021 et 2024-2025

### Action sociale

- Action sociale individuelle
- Action sociale communautaire
- Insertion professionnelle
- Subventions
- Loisirs socio-culturels (enfance, jeunesse, familles, aînés)
- Ecoles
- Parascolaire

### Culture

- Programmation, activités et patrimoine culturel
- La julienne
- Fonds de décoration
- Loisirs
- Subventions

### Petite Enfance

### Ressources humaines

### Etat-civil

### Liens avec les entreprises

### Le Sapay

*Suppléance Fabienne Monbaron*



## Fabienne Monbaron

Maire en 2021-2022 et 2023-2024

### Aménagement du territoire

### Constructions

- Autorisations de construire
- Projets, réalisations

### Sécurité

- Police municipale
- Pompiers
- Protection civile
- Samaritains
- Domaine public

### Sport

- Centre sportif des Cherpines
- Infrastructures
- Manifestations
- Subventions
- Promotion du sport

### Administration générale

- Accueil
- Informatique
- E-administration
- Communication

*Suppléance Mario Rodriguez*



## Mario Rodriguez

Maire en 2022-2023

### Finances

### Espaces publics

### Environnement

- Energie
- Déchets
- Biodiversité
- Durabilité

### Mobilité

### Réseau routier

### Bâtiments administratifs

### Immeubles communaux

### Génie-civil

*Suppléance Xavier Magnin*

**Le Conseil administratif de la commune de Plan-les-Ouates, entré en fonction le 1er juin 2020, a mené une réflexion sur les axes qu'il entend privilégier durant la législature 2020-2025.**

Fondé sur une vision commune de l'avenir de Plan-les-Ouates, tout en tenant compte des préoccupations actuelles et de son histoire, ce programme décline les différentes actions prioritaires que le Conseil administratif prévoit de mener ces prochaines années avec l'appui de l'administration communale.

Ce programme de législature s'adresse donc avant tout au Conseil municipal, avec lequel le Conseil administratif souhaite travailler en partenariat, mais il s'adresse aussi à la population de Plan-les-Ouates et au grand public pour communiquer les grands axes de travail pour les cinq prochaines années.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale sont également directement concernés par les objectifs annoncés ici puisqu'ils en deviendront les acteurs au quotidien, lors de la mise en œuvre des mesures, actions et projets découlant de ces objectifs.

Ce programme est organisé en deux parties. La première concerne la stratégie globale du Conseil administratif, et la seconde décline plus précisément les objectifs opérationnels.



# Réaliser, accueillir, intégrer

**La Commune de Plan-les-Ouates a connu un développement urbain et industriel important au cours de ces quinze dernières années, jusqu'à atteindre et dépasser le seuil des 10'000 habitants et 13'000 emplois, devenant ainsi à la fois une ville, une campagne, une périphérie urbaine et un centre industriel.**

**Cette expansion n'est pas terminée, puisque deux projets majeurs d'urbanisation sont en cours (Les Sciers et Les Cherpines), chacun avec un degré de maturation différent. Une fois ces nouveaux quartiers achevés, la population de Plan-les-Ouates sera probablement de 15'000 habitants et de 15'000 emplois.**

## Les Cherpines

Scindée en deux parties, la zone de développement des Cherpines comprend le nouveau quartier du Rolliet (PLQ1), dont la phase de réalisation est la plus avancée, et le nouveau quartier des Cherpines (PLQ2). Il s'agit en réalité de la construction à part entière d'une ville, avec toutes les infrastructures et les services que cela induit.

Le quartier du Rolliet devrait être achevé en 2025. Outre 1000 nouveaux logements, il comprendra la réalisation d'une école, de surfaces dédiées à la vie de quartier, d'immeubles d'activité, d'un pôle-santé-social, d'un IEPA, des coopératives ainsi que des projets favorisant les échanges intergénérationnels et la vie de quartier. La conception de cet écoquartier desservi par le tram encouragera la mobilité douce pour un quartier innovant avec un minimum de voitures.

## Environnement et mobilité

En accompagnant les changements sociétaux, la Commune souhaite être à l'avant-garde, notamment en matière de réduction de la consommation d'énergies fossiles, de valorisation et réduction du volume des déchets. Le Conseil administratif déploiera des mesures en matière d'économie d'énergie, de promotion de la biodiversité et des réseaux agro-environnementaux.

Dans le domaine de la mobilité, la Commune va accompagner l'arrivée du tram, soutenir le développement du réseau tangentiel de transports publics ainsi que la multiplication des stations de recharge électrique. La Commune souhaite également être active dans les mesures permettant de développer la mobilité multimodale ainsi que la connexion des quartiers. Le Mail sera prolongé afin d'assurer une liaison de mobilité douce entre les Sciers et les Cherpines.





## Vie de quartier

Plan-les-Ouates se distingue par une mixité ville-campagne et une forte urbanisation en cours. Le Conseil administratif souhaite entretenir les liens entre les villages (Arare, Saconnex-d'Arve dessus, Saconnex-d'Arve dessous), qui ont chacun leur identité et leur esprit particulier, avec le bourg de Plan-les-Ouates ainsi que les quartiers urbains existants et à venir.

Il s'agira de développer une identité unique tout en favorisant un esprit propre à chaque quartier, notamment en rassemblant et en invitant les habitants à participer aux manifestations. Une politique des trois cercles sera menée : d'abord à l'échelle de l'immeuble, puis du quartier et enfin pour couvrir tous les secteurs de la commune.

Enfin, la Commune continuera de soutenir les associations dont les actions contribuent à développer l'appartenance identitaire, l'accueil, l'intégration, la démocratie participative et l'offre de loisirs.



**Parallèlement, le Conseil administratif prévoit la consolidation des politiques publiques communales, en la développant dans la perspective des trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.**

Cette action publique sera menée en partenariat et en complémentarité avec le Conseil municipal, d'autres collectivités, ainsi qu'avec le tissu associatif dont la commune soutient l'autonomie, la vivacité et l'indépendance.

Le Conseil administratif continuera de privilégier les démarches participatives dans les projets d'aménagement.

Force de proposition pour des solutions innovantes, la Commune souhaite continuer à développer des projets pilotes sur son territoire dans l'optique de conserver une bonne qualité de vie.

# Le Conseil administratif a ainsi la volonté de poursuivre les objectifs thématiques suivants :



## CONSEIL MUNICIPAL

### TRAVAILLER EN COLLABORATION

- Travailler en partenariat dans le respect des prérogatives et compétences institutionnelles respectives
- Fournir l'information pertinente permettant au Conseil municipal de prendre ses décisions en connaissance de cause et en temps opportun
- Initier des actions concertées: développement du quartier des Cherpines, démarches participatives, etc.



## ORGANISATION INTERNE

### AUGMENTER LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE L'ACTION COMMUNALE

- Améliorer l'accessibilité aux prestations communales
- Développer le travail en transversalité de l'administration communale (gestion de projet)
- Mettre à jour la classification des fonctions du personnel
- Développer l'e-administration et la digitalisation





## FISCALITÉ

### S'ASSURER D'UNE FISCALITÉ ADAPTÉE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

- Analyser et assumer les conséquences sur la fiscalité de la réforme RFFA et du Covid-19
- Anticiper les effets des éventuelles futures réformes (ex : péréquation intercommunale)
- Anticiper les besoins futurs (notamment ceux liés aux nouveaux quartiers), en les chiffrant régulièrement
- Adapter la fiscalité aux investissements
- Adapter les outils de planification financière
- Maintien de la taxe professionnelle



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

- Préserver les typologies des villages et hameaux
- Maintenir la diversité des paysages et préserver les espaces campagnards
- Œuvrer pour une planification de la densification qui soit en lien avec nos capacités d'accueil
- Prévoir des logements pour toutes les catégories d'habitants
- Développer un urbanisme intégré permettant de faciliter les flux de personnes en préservant la qualité des espaces publics
- Finaliser la mise à jour du plan directeur communal, y compris la zone villa, en affirmant nos spécificités en lien avec le plan directeur cantonal
- Initier la révision du PDZDIA, entamer la révision du plan de site Saconnex-d'Arve Dessus
- Maîtriser le développement communal: mener une politique d'acquisition foncière, temporiser les projets supplémentaires voulus par le Canton jusqu'à la réalisation des projets actuels
- Développer les espaces publics en intégrant des zones de repos et de calme
- Éviter les îlots de chaleur



## SÉCURITÉ



### ADAPTER LE DISPOSITIF À LA CROISSANCE DE LA COMMUNE

- Prévenir et intervenir de façon ciblée aux heures et endroits pertinents
- Responsabiliser et faire participer les auteurs à la réparation des dommages, notamment par la réalisation de travaux d'intérêt général
- Poursuivre les collaborations avec les acteurs concernés par la prévention
- Soutenir les mesures visant à prévenir des actes délictueux
- Assister, aider et rassurer les victimes d'actes délictueux
- Faire respecter les limitations de vitesse dans les différents quartiers et lutter contre les nuisances sonores en tout genre
- Maintenir les missions des pompiers volontaires et de la protection civile



## CULTURE



### FAVORISER L'ACCÈS À UNE VIE CULTURELLE DE PROXIMITÉ, RICHE ET DIVERSIFIÉE

- Proposer des manifestations culturelles destinées à la population locale et développer les partenariats avec les associations et institutions culturelles communales et régionales
- Encourager l'art dans l'espace public, embellir et agrémenter les emplacements et espaces communaux, notamment grâce au Fonds de décoration; constituer une réserve d'œuvres communales
- Construire des lieux d'expositions aux normes muséales, afin d'accueillir des expositions pérennes ou itinérantes
- Favoriser la diversité et la présentation de l'offre auprès de la population
- Étendre l'offre culturelle aux nouveaux quartiers (ex: créer des locaux)
- Créer des partenariats avec les autres communes (ex: médiathèque avec Lancy, la Ruche avec Confignon)
- Mettre en valeur le patrimoine culturel local
- Étendre les secteurs d'activité de La Julienne





## SPORT

### ENCOURAGER UNE VIE SPORTIVE DE PROXIMITÉ

- Terminer le réaménagement du centre sportif des Cherpines
- Chercher le cofinancement et entamer la construction du programme d'extension du centre sportif des Cherpines
- Soutenir les associations sportives locales et régionales et mettre en valeur l'offre sportive locale
- Favoriser l'accès au sport pour tous et soutenir les jeunes espoirs de la commune
- Favoriser l'activité physique en plein-air: développer la réflexion sur les sports urbains et promouvoir la santé par le sport
- Soutenir l'organisation de manifestations sportives
- Créer un Service du sport
- Concevoir et rédiger un Plan directeur du sport
- Favoriser les sports et leur accès aux personnes en situation de handicap
- Fédérer les associations en vue d'une mutualisation de leurs ressources administratives notamment



## ENFANCE ET PETITE-ENFANCE

### SOUTENIR DES PRESTATIONS ADAPTÉES AUX FAMILLES

- Maintenir une capacité d'accueil diversifiée et de qualité, associative ou communale
- Développer l'accueil familial de jour
- Promouvoir la solidarité intergénérationnelle
- Définir les besoins des quartiers et réaménager ou réaliser les infrastructures nécessaires (écoles, crèches, terrains d'aventures, etc.)
- Participer aux réflexions cantonales
- Réaliser l'Ecole du Rolliet





## AÎNÉS



## ADOLESCENCE ET JEUNES ADULTES

### DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

- Favoriser et encourager les actions proposées par les jeunes et à destination de la jeunesse et soutenir les associations proposant des activités pour la jeunesse
- Sensibiliser les jeunes à l'action citoyenne
- Poursuivre les mesures en faveur de l'insertion socioprofessionnelle (soutien à l'apprentissage / premier emploi)
- Définir les besoins en matière d'équipements destinés à l'accueil des adolescents et jeunes adultes dans les nouveaux quartiers et réaliser les infrastructures nécessaires (Sciens: ancienne maison des jardins familiaux, Cherpines)

### FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE ET MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

- Permettre la réalisation de logements adaptés aux besoins des aînés, avec encadrement ou non, à proximité des centres d'activités
- Développer l'offre pour le suivi et l'accompagnement à domicile et soutenir les aînés de façon plus marquée (lieux d'accueil, encadrement, mesures facilitatrices, mobilier urbain)
- Définir les besoins dans les nouveaux quartiers et réaliser les infrastructures nécessaires (atelier d'alimentation, club des aînés, IEPA)





## SOCIAL

### ENCOURAGER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE ET L'INTÉGRATION

- Initier des actions participatives (espaces de rencontre, qualité des espaces publics, développement de vie de quartier, etc.)
- Stimuler le lien social et encourager les actions de proximité, valoriser et soutenir les associations communales (conventions, contrats de quartier, bénévolat, etc.)
- Poursuivre le soutien aux populations vulnérables: maintenir l'encadrement et l'aide sociale individuelle et communautaire
- Soutenir des actions mutuelles dans le cadre du jumelage et du pacte de fraternité
- Développer l'offre pour le suivi et l'accompagnement au domicile: soutien aux proches-aidants (aînés, mobilité restreinte, etc.)
- Encourager et soutenir les systèmes d'échanges locaux
- Encourager la constitution d'associations de quartier et soutenir leurs activités



## INTÉGRATION

- Améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Développer le Programme d'intégration communal (PIC)
- Développer le lien avec les entreprises sociales situées dans Tourbillon
- Accueillir les nouveaux habitants (Sciers et Cherpines)
- Favoriser l'action citoyenne
- Créer du lien entre les quartiers



## SANTÉ ET PRÉVENTION

- Soutenir et développer les actions de prévention (plan canicule, alimentation, sécurité routière, addictions, suicide, endettement, etc.)
- Permettre la réalisation d'un Pôle santé-social aux Cherpines qui regroupe en un seul lieu les différents acteurs (médecins, spécialistes, pharmacie, assistance à domicile, aide aux personnes en difficultés, etc.)



## ENTREPRISES

### MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE COMMUNE

- Maintenir le lien avec les entreprises : poursuivre les rencontres régulières avec les représentants des entreprises
- Favoriser la mixité des activités
- Proposer des mesures visant à améliorer les conditions-cadre
- S'employer à relocaliser les entreprises situées dans les zones de développement (Cherpines-Charrotons)
- Promouvoir les actions en faveur des jeunes pousses
- Favoriser l'éco-système local
- Promouvoir l'activité des entreprises et la richesse de notre tissu industriel et artisanal (événements, portes ouvertes, etc.)
- Être attentif aux changements de l'économie (métiers de demain, 4.0, intelligence artificielle, etc.)
- Rédiger le programme communal de Politique économique





## MOBILITÉ

### ETABLIR UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ COMMUNALE

- Mettre en œuvre les réseaux et les infrastructures de mobilité douce
- Améliorer l'offre de transports publics. Veiller à l'arrivée du tram dans les délais prévus
- Poursuivre la requalification de la route de Saint-Julien
- Evaluer les zones 20-30, les adapter si besoin et étudier leur extension
- Etudier l'accroissement du soutien financier aux abonnements TPG des juniors
- Mettre en œuvre les mesures servicielles de mobilité dans les quartiers du Rolliet et des Cherpines
- Encourager la mobilité du futur (véhicules électriques, à hydrogène, autonomes, etc.)
- Gérer les parkings à l'aide d'outils modernes et innovants
- Réduire le trafic de transit (et de ses nuisances bruit, CO<sub>2</sub>, pollution)
- Développer une stratégie de mobilité communale
- Encourager la prolongation du CEVA



## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

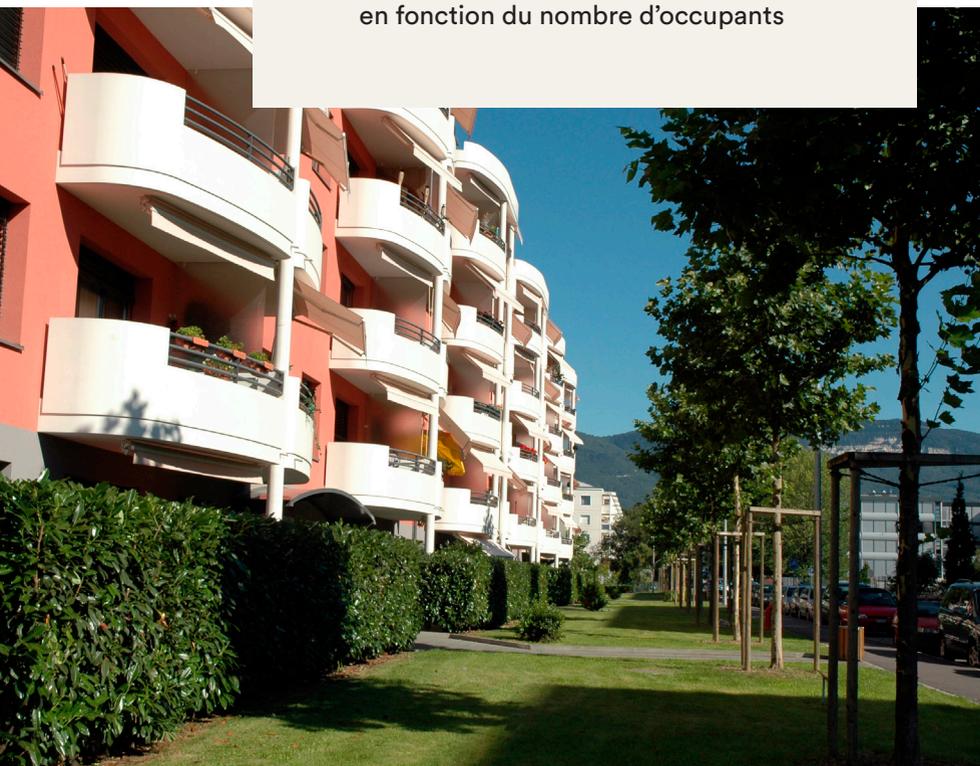
### MAINTENIR LE TAUX DE 0,9% DU BUDGET COMMUNAL

- Poursuivre le soutien aux projets et actions dans le cadre de la coopération, de l'aide humanitaire et des droits humains et la collaboration avec la Fédération genevoise de coopération
- Sensibiliser la population à la solidarité internationale



## LOGEMENT

- Réaliser de nouveaux logements communaux adaptés aux besoins et en faire bénéficier les habitants de la Commune et leurs enfants
- Octroyer des droits de superficie à des coopératives de logements
- Adapter les critères d'attribution des logements communaux
- S'assurer de la mixité des catégories de logements afin de garantir leur accessibilité par tous les types d'habitants
- Favoriser les rocares d'appartements en fonction du nombre d'occupants



## ENVIRONNEMENT

### LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Atteindre l'objectif de 60% de recyclage des déchets : organiser des opérations d'information, poursuivre le déploiement des déchetteries et agir pour une réduction de la production des déchets
- Valoriser les déchets verts communaux in situ
- Mener des actions visant à responsabiliser la population quant à la préservation de la propreté de l'espace public (nettoyage citoyen, action avec les écoles, etc.)
- Soutenir les mesures d'économies d'énergies
- Restaurer et développer les réseaux paysagers (haies vives, alignements) et agro-environnementaux
- Lutter contre le bruit routier : mettre en œuvre les normes de l'ordonnance sur la protection du bruit (OPB)
- Favoriser les initiatives en faveur de l'environnement et de l'agriculture de proximité (ex : potagers urbains).
- Établir un Plan pour le climat (ex : transition énergétique, îlots de chaleur, végétalisation et plantations, éviter les plastiques, etc.)
- Construire une maison de la durabilité
- Poursuivre la promotion et les actions en faveur de la biodiversité
- Raccorder la commune aux réseaux de chauffage à distance
- Lutter contre la pollution électromagnétique

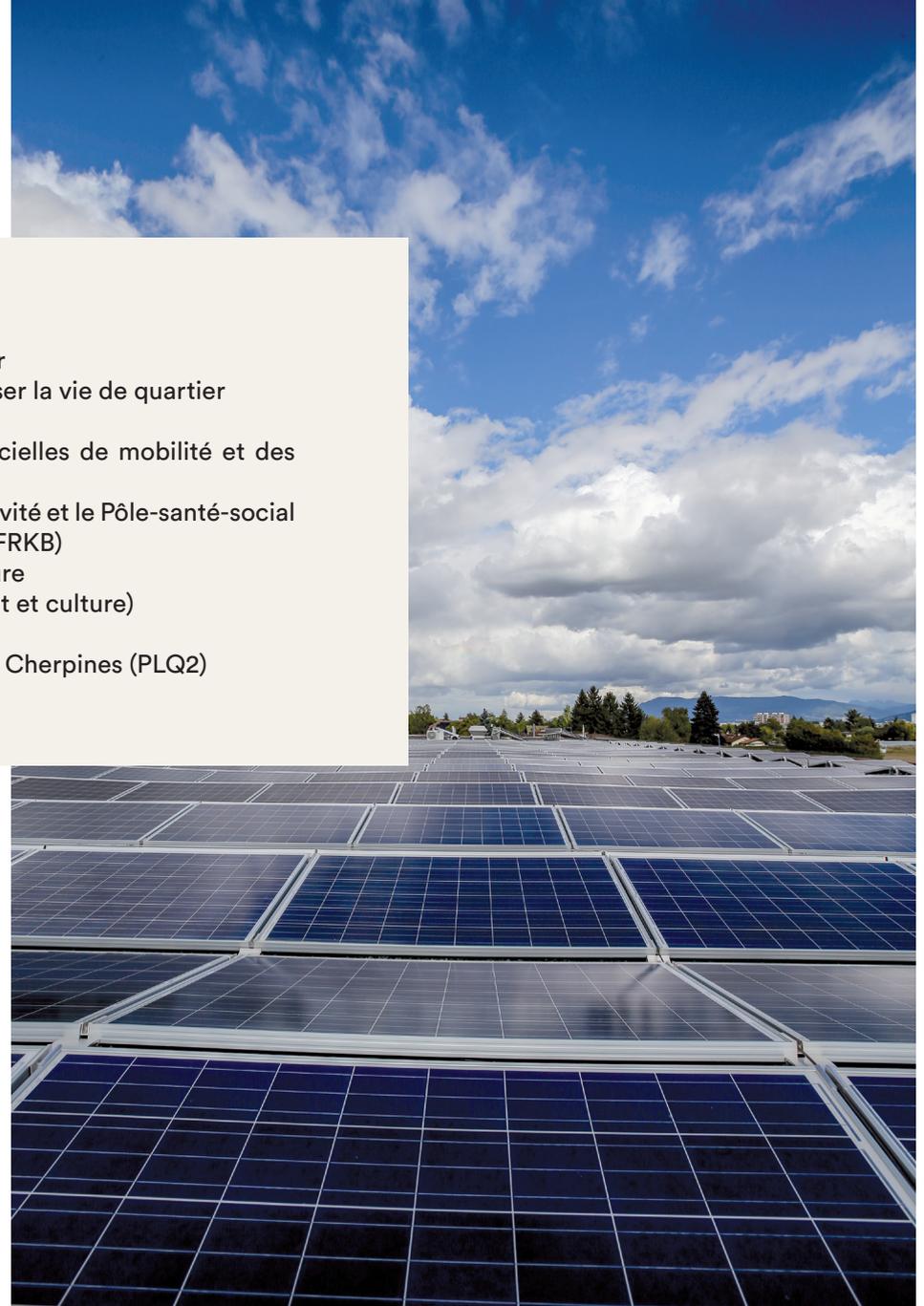




## CHERPINES

### CONSTRUIRE UNE VILLE INTERCOMMUNALE

- Favoriser le développement innovant d'un écoquartier
- Initier des actions participatives dans le but de favoriser la vie de quartier
- Réaliser les espaces dévolus à la vie de quartier (5%)
- Mettre en œuvre la gouvernance des mesures servicielles de mobilité et des espaces destinés à la vie de quartier
- Construire les logements, l'école, les immeubles d'activité et le Pôle-santé-social
- Soutenir la construction du 1er IEPA de la commune (FRKB)
- Favoriser la mobilité douce et des quartiers sans voiture
- Réaliser les premiers équipements de la pièce D (sport et culture)
- Intégrer les nouveaux habitants
- Contribuer à l'aménagement du nouveau quartier des Cherpines (PLQ2)



Par ce  
programme  
de législature,  
le Conseil  
administratif  
s'engage à  
poursuivre son  
mandat, avec  
intégrité et  
conviction.



Conseillère administrative  
*Maire en 2021-2022 et 2023-2024*

**Fabienne Monbaron**



Conseiller administratif  
*Maire en 2020-2021 et 2024-2025*

**Xavier Magnin**



Conseiller administratif  
*Maire en 2022-2023*

**Mario Rodriguez**



Commune de Plan-les-Ouates  
Rte des Chevaliers-de-Malte 3  
1228 Plan-les-Ouates  
T. 022 884 64 00  
[www.plan-les-ouates.ch](http://www.plan-les-ouates.ch)